Livret de Certification

Open Water

ISO 24801-2 / CMAS*

Plongeur Autonome 20m

Nom du stagiaire : ……

Nom de la structure :……..……

Tampon

FSGT
14 / 16 Rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
01 49 42 23 19 info@plongee.fsgt.org
www.plongee.fsgt.org

OPEN WATER
Autonomous Diver 20m ISO 24801-2

I – DÉFINITION DU NIVEAU

Plongeur qui a acquis les compétences nécessaires pour évoluer en autonomie, conformément aux directives du directeur de plongée et à la réglementation en vigueur.

Les plongées en autonomie sont réalisées :

- sur des sites connus,
- sans palier de décompression obligatoire,
- avec une assistance de surface,
- dans des conditions identiques ou meilleures que celles de la formation.

Notons que seuls les plongeurs ayant 18 ans pourront faire valoir leur prérogative de plongeur autonome.

II – PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

• Etre licencié à la FSGT ou être titulaire d'une carte saisonnière (4 mois).
• Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
• Pour les mineurs présenter une autorisation signée du représentant légal.

III – ORGANISATION DE LA FORMATION

• Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur et les exigences liées aux normes ISO, la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisées au niveau du club sous la responsabilité d'un enseignant de niveau III Ecole Française de Plongée licencié à la FSGT ou d'un enseignant niveau II breveté et licencié à la FSGT.
• La validation des compétences peut être effectuée par des enseignants différents dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés à la FSGT.
• Avant de participer à des plongées dans l'Espace Aquatique Ouvert (EAO), l'élève doit, dans l'Espace Aquatique Restreint (EAR), démontrer à un moniteur les connaissances théoriques et les compétences pratiques suffisantes pour évoluer dans l'EAO.
• Les titulaires du brevet de Plongeur niveau 1 ou de la qualification Plongeur encadré 12m peuvent faire l'objet d'allègements de formation ; les plongées d'enseignement dans le cadre du PE12 ou du P1 FSGT peuvent être pris en compte dans la formation Open-water dans la mesure où la durée globale de la formation n'excède pas 18 mois.

IV – CONDITIONS DE VALIDATION

• Etre âgé au moins de 14 ans à la remise de la qualification.
• Avoir validé sur son carnet de plongée au minimum 7 plongées :
  - 1 plongée en EAR encadrée par un Initiateur (E1) – Guide de Palanquée, au minimum
  - 6 plongées en EAO encadrées par un Enseignant niveau 3 ou par un Enseignant niveau 2 sous la direction d'un Enseignant niveau 3
• L'évaluation des épreuves doit se réaliser dans une période n'excédant pas 18 mois.

V - DÉLIVRANCE DE LA QUALIFICATION

La qualification est décernée sous la responsabilité conjointe du président du club et de(s) l'enseignant(s) ayant validé les compétences.

Les plongeurs titulaires de la qualification Open-Water, peuvent demander directement la délivrance du brevet de Plongeur de niveau 1.

Module SURFACE

1- Connaitre l'équipement.

2- Savoir se mettre à l'eau et sortir.

3- Maîtriser les techniques d'immersion.

4- Savoir se déplacer en capelé.

Date :

Tampon et signature :

Module SAVOIR-FAIRE FONDAMENTAUX (EAR)

5- Lâcher et reprendre l'embout (LRE).

6- Remonter en Expiration, Embout en Bouche (REEB).

7- Gérer sa flottabilité – Maitrise du poumon ballast

8a- Gérer sa flottabilité – Maitrise du gilet en EAR.

9a- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) après retrait.

10a- Savoir interpréter des signes conventionnels.

11- Récupérer son détendeur en immersion.

12- Utiliser une source d'air de secours comme receveur.

13- Utiliser une source d'air de secours comme donneur.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire : ……..

Module EVOLUTION (EAO)

8b- Gérer sa flottabilité – Maitrise du gilet en évolution.

9b- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) suite à un remplissage sans retrait dans la zone de 4 à 12m.

10b- Savoir interpréter les signes conventionnels en évolution.

14- Remonter à la surface à vitesse contrôlée.

15-Assister un plongeur en difficulté et le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée.

16- Planifier, organiser et évoluer de façon autonome.

Date : Tampon et signature :

Nom du stagiaire : ……..

Module THEORIE (à l'écrit ou l'oral)

17- Notions élémentaires sur la pression (pression atmosphérique, hydrostatique, ambiante) et sur la compressibilité des gaz.

18- Explications des barotraumatismes (mécanismes, symptômes, conduite à tenir, prévention) : placage de masque, compensation des oreilles, sinus, dents et surpression pulmonaire.

19- Notions élémentaires sur la flottabilité (poussée d'Archimède et poids apparent).

20- Notions de désaturation : mécanismes de saturation et désaturation d'azote, courbe de sécurité, vitesse de remontée et paliers).

21- Prévention des risques : essoufflement, froid, piqures et ADD.

22- Déroulement d'une plongée de type exploration (préparation, mise à l'eau, descente, position et déplacement en palanquée, procédures en cas de perte de la palanquée, remontée, actions après la plongée)

23- Matériel utilisé par le plongeur (règles d'hygiène et notion d'entretien).

Date : Tampon et signature :

24- Connaissance des prérogatives du niveau et des documents à fournir pour plonger dans un centre ou un club.

25- Découverte de l'environnement subaquatique des petits fonds et sensibilisation à sa préservation.

Date : Tampon et signature :

Nom du stagiaire : ……..

Attestation de réussite – OPEN WATER

A archiver au club après avoir fait la demande de carte par intranet (http://brevet.fsgt.org)

Nom et prénom : ……

Date et lieu de naissance : ……

N° de licence FSGT : ……

Nom du club : ……

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du brevet de PLONGEUR AUTONOME 20M – OPEN WATER.

Il souhaite obtenir une carte brevet FSGT

☐ **OUI** ☐ **NON**

Il souhaite obtenir une carte brevet Plongeur Niveau 2 FSGT/CMAS (uniquement pour les candidats également titulaire de la qualification Plongeur Encadré 40m)

☐ **OUI** ☐ **NON**

Le moniteur certificateur et le Président du club certifient avoir vérifié la conformité des pré-requis et des conditions de validation comme précisé ci-dessus.

Date et lieu : ……..

Nom, signature et tampon du moniteur certificateur :

Nom, signature du Président du club et tampon du club :